
Adresse de la société de Pierre-Fort (Cantal), lors de la séance du 24 brumaire an III (14 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société de Pierre-Fort (Cantal), lors de la séance du 24 brumaire an III (14 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. pp. 198-199;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18147_t1_0198_0000_4

Fichier pdf généré le 04/10/2019

modérantisme lève la tête, parce qu'ils voient la leur tomber sous le glaive de la loi.

Mention honorable, insertion au bulletin (43).

[*Les administrateurs du district de Lons-le-Saunier à la Convention nationale, s. d.*] (44)

Citoyens représentants

Enfin la vertu triomphe, et le crime est dans les fers ! Vos vertueux collègues, Besson, Foucher (du Cher), Sevestre et Pelletier, viennent de parcourir nos contrées. Partout ils ont trouvé la stupeur et la désolation ; partout ils ont laissé la joie et le bonheur ; à leur voix bienfaisantes, les cachots qui récloient les victimes de la scélératesse, se sont ouverts ; les citoyens opprimés ont volé dans les bras de leurs frères, les larmes de la joie ont coulé avec abondance, et le premier cris qui s'est fait entendre, a été celui d'une reconnaissance unanime et bien sentie ; *Vive la Convention !*

L'oppression étoit l'ouvrage du crime et de l'anarchie, la justice et la vertu l'ont fait cesser. Vive la Convention nationale qui les a mises à l'ordre du jour.

Représentants : Ce n'étoit pas assez pour le bonheur de la France d'avoir purgé son sol de la présence des vils satellites des despotes, il restoit encore dans l'intérieur de la République un ennemi plus dangereux à terrasser ; l'intrigue masquée sous les dehors du patriotisme se glissoit partout un poignard à la main et c'est surtout le talent et la vertu que ce monstre immoloit à sa rage... Encore un moment cet ennemi de la patrie alloit faire de la France désolée, une arène ensanglantée ou des gladiateurs furieux auroient partagé les dépouilles des citoyens sur des monceaux de cadavres et de ruine ; S'en étoit fait de la liberté, et cinq ans de sacrifices, de travaux et de gloire, n'auroient servi qu'à cimenter le despotisme des tyrans et le malheur des générations à venir ;

Legislateurs, c'est au courage que vous avez développé dans les journées mémorables des neuf et dix thermidor que la France est redevable du triomphe de la vertu sur le crime et par suite de l'aneantissement de l'intrigue et de l'anarchie.

C'est dans les principes sublimes que vous avez développé dans votre brûlante adresse au peuple qu'il trouve la garrantie de la justice et de la paix.

Achevés votre carrière, représentants, ne posés pas la massue nationale avant que d'avoir pulvérisé les obstacles qui pourroient encore heurter le char révolutionnaire, dans la course rapide et majestueuse que vous sçû lui imprimer.

L'aristocratie et le modérantisme, vous dit-on, levent la tête ; gardés vous d'ajouter foy à ce cris de l'intrigue désespéré, et ce cris qui

voudroit rapeler les proscriptions et le meurtre ; représentants, les egorgeurs de Nantes, de Marseille, etc, vous diront aussi que l'aristocratie et le modérantisme relevent la tête parce que la leur va tomber sous le glaive des lois.

Représentants ; nous n'entreprendons pas de vous peindre l'heureuse révolution qu'a produite dans nos contrées et spécialement dans la commune de Lons-Le-Saunier l'apparition de vos vertueux collègues.

Il appartient à leur coeurs sensibles de vous peindre les douces émotions qu'ils ont éprouvé au milieu d'un peuple immense qu'ils ont arraché à l'oppression. Ils vous diront que nos places qui presentotent n'aguerres l'image de la destruction et des tombeaux, offrent aujourd'hui à l'oeil du citoyen rejoui le spectacle attendrissant d'un peuple satisfait et joyeux, qui ne cesse de faire retentir les airs de ce cris républicain :

Vive la Convention : et ce refrain cheri des hommes libres.

A bas les dictateurs, les triumvirs, les rois ; périsent les tyrans sous le glaive des lois :

Vive la Convention nationale (45) !

FAIVRE, président, GUEDRES, agent national,
MOUTALE, secrétaire général
et 7 autres signatures.

17

La société de Pierre-Fort [Pierrefort], district de Saint-Flour, département du Cantal, félicite la Convention sur son Adresse au peuple français ; elle assure qu'elle n'aura d'autres mots de ralliement que la Convention.

Mention honorable, insertion au bulletin (46).

[*La société sans-culotte de Pierrefort à la Convention nationale, le 30 vendémiaire an III*] (47)

Représentation nationale

Depuis la chute du nouveau tyran un orage formé par l'intrigue et la calomnie sembloit encore menacer la liberté, tu as parlé et l'orage est conjuré, oui : Convention, les sublimes principes que tu viens de développer au peuple français, ton serment réitéré de sauver la patrie ou de mourir vont à jamais confondre l'impoture et terrasser le despotisme.

Fidèle à tes principes la société sans culotte de Pierrefort saura étouffer la voix des factieux, poursuivre l'immoralité, maintenir le gouvernement révolutionnaire. Basé sur la justice et

(45) Cette dernière exclamation est d'une autre écriture que le corps de l'adresse.

(46) P.-V., XLIX, 148. *Bull.*, 25 brum. (suppl.) reproduction partielle.

(47) C 326, pl. 1417, p. 1.

(43) P.-V., XLIX, 147-148. *Bull.*, 26 brum. (suppl.).

(44) C 324, pl. 1397, p. 3.

faire respecter les lois, son point de ralliement sera toujours la Convention et son cri, vive la République.

Arreté à la seance du trente vendémiaire l'an trois de la republique française une et indivisible.

CHANTAL, *président*,
BOYER, ROUGIER, *secrétaires*.

18

Le tribunal du district d'Aurillac, département du Cantal, s'empresse de rendre hommage aux importantes vérités consacrées dans l'Adresse aux Français; le règne de la terreur est passé, et l'humanité a repris ses droits; le peuple respire, et ne respire que pour la liberté et la Convention.

Mention honorable, insertion au bulletin (48).

[*Les juges du tribunal du district d'Aurillac au président de la Convention nationale, le 4 brumaire an III*] (49)

Citoyen Président

Je suis chargé par le tribunal de t'envoyer l'adresse ci-incluse pour t'inviter de la présenter à la Convention nationale.

Salut et fraternité.

SERIEYS.

[*Les membres du tribunal du district d'Aurillac à la Convention nationale, le 4 brumaire an III*] (50)

Liberté, Égalité.

Citoyens Représentants

Nous nous empressons de rendre hommage aux grandes et importantes vérités que vous avez consacré dans votre adresse au peuple français. Le jour est enfin arrivé où la vertu et la justice vont ranimer tous les esprits abattus par ce système de tyrannie. Vous l'avez renversé ce système de sang, en proclamant les principes éternels et consolateurs qui sont gravés dans tous les coeurs vertueux; vous avez déjoué ces intrigans, ces fripons, ces êtres immoraux qui cherchoient à tout corrompre, et avoient établi le regne affreux de la terreur; l'humanité a repris ses droits, le peuple respire; et l'allégresse a succédé aux larmes. Les applaudissements de la France sont les témoignages bien expressifs de leur reconnaissance et les dignes salaires de vos travaux.

(48) P.-V., XLIX, 148. *Bull.*, 26 brum. (suppl.) en présente un extrait.

(49) C 324, pl. 1397, p. 5.

(50) C 324, pl. 1397, p. 4.

Les juges du tribunal de district d'Aurillac soussignés.

SERIEYS, DEZES, LAVAL, BRUNON, LATAIRE,
DELROREZ, *commissaire national*.

19

Le conseil général de la commune de Falaise [Calvados] félicite la Convention sur sa sublime Adresse aux Français. Nous nous rallierons, disent-ils, autour des sauveurs de la patrie, et vos vertus, toujours présentes à nos mémoires, seront le modèle de tous les républicains français.

Mention honorable, insertion au bulletin (51).

[*Le conseil général de la commune de Falaise à la Convention nationale, le 17 brumaire an III*] (52)

Liberté, Égalité.

Après avoir par le supplice des traîtres vengé la liberté des cruels outrages quelle en avait reçus.

Après que la vigoureuse énergie que vous avez montrée pour dissiper une conjuration si horriblement tramée contre la République, paroît nous mettre hors de crainte d'en éprouver de nouvelles;

Vous avez voulu, Citoyens Représentants, ajouter encore à notre sécurité par votre sublime adresse du 18 vendémiaire; elle a porté la joie dans nos coeurs en même temps que nous repandions des larmes d'attendrissement excitées par cette magnanimité, cette humanité, cet amour de la justice qui sont le partage des belles âmes et le contraste de ces imposteurs desquels nous avons à redouter les perfides insinuations.

Ouy, Citoyens, nous nous préserverons de ces destructeurs de la liberté, ouy toujours nous nous rallierons autour des sauveurs de la patrie et vos vertus que nous aurons sans cesse présentes à la mémoire seront toujours le modèle des Républicains français.

CRÉSPIN, *maire*, SAUMIER, *secrétaire greffier*
et 14 autres signatures.

20

La quatrième division d'artillerie, compagnie Laurent, armée des Alpes, en détachement à Mont-Lyon [ci-devant Mont-Dauphin, Hautes-Alpes], fait passer à la Convention la somme de 25 L, produit d'une gratification accordée à douze hommes de cette

(51) P.-V., XLIX, 148. *Bull.*, 24 brum.

(52) C 324, pl. 1397, p. 7. *Bull.*, 24 brum.